

**Communiqué de
presse**



Contact presse

Délégation à l'information et à
la communication
01 40 15 80 11
service-presse@culture.gouv.fr

**Toute l'actualité du ministère de la Culture et de la
Communication**

www.culturecommunication.gouv.fr

www.facebook.com/ministere.culture.communication

<https://twitter.com/MinistereCC>

**Fleur Pellerin et ses homologues européens mobilisés face au terrorisme
pour défendre la culture et le patrimoine en danger**

Fleur Pellerin, ministre de la Culture et de la Communication, a participé ce mardi 24 novembre au Conseil des ministres européens de la culture, consacré à la réponse aux destructions du patrimoine et au trafic de biens culturels.

Cette réunion a permis à la ministre de remercier tous ses homologues pour la déclaration unanime qu'ils ont rendue publique le 20 novembre à la suite d'une initiative conjointe de Fleur Pellerin et de la présidente luxembourgeoise du Conseil Maggy Nagel, pour rendre hommage aux victimes et exprimer leur solidarité avec le peuple français. Soulignant le rôle central de la culture pour combattre l'obscurantisme et à la radicalisation, les ministres ont réaffirmé à Bruxelles leur ambition commune pour une Europe de la culture.

Fleur Pellerin a également présenté à ses homologues européens les propositions françaises pour lutter contre les destructions de patrimoine et le trafic de biens culturels. Pour la Ministre, une intervention au niveau de l'Union européenne est aussi urgente que nécessaire dans plusieurs domaines : contrôle à l'importation des biens culturels faisant l'objet de trafics, standardisation des certificats de circulation, partage des connaissances patrimoniales détenues par l'Europe, numérisation et modélisation en trois dimensions pour préserver la mémoire des œuvres.

Enfin, Fleur Pellerin a pu saisir l'occasion de cette rencontre pour travailler avec son homologue allemande Monika Grütters, Déléguée du Gouvernement fédéral allemand pour la culture et les médias, à des pistes d'action à court et moyen terme. Les deux Ministres sont toutes deux engagées, dans leur pays, dans d'ambitueuses réformes législatives sur le sujet : la loi relative à la Liberté de création l'architecture et le patrimoine récemment adoptée en première lecture par l'Assemblée nationale en France, et le projet de loi sur la protection des biens culturels récemment adopté par le Conseil des ministres en Allemagne. Fleur Pellerin et Monika Grütters prendront prochainement des initiatives conjointes auprès de la Commission européenne, en particulier pour lutter contre le trafic de biens culturels.

Paris, le 24 novembre 2015